

Inventaire revu et illustré des coins monétaires gaulois : ont-ils été perdus/cachés avant ou après utilisation ?

Cédric Lopez et Louis-Pol Delestrée

Chercheurs indépendants

Résumé : Les coins monétaires gaulois ont donné lieu à de nombreuses études, particulièrement pour contribuer à une meilleure compréhension de la place des coins dans la chaîne de production monétaire. La contribution de cet article est double. D'abord, il fournit un inventaire revu et totalement illustré de la quarantaine de coins monétaires gaulois connus. Ensuite, à partir de ce corpus illustré, l'observation de l'état d'usure de chaque coin monétaire permet de fournir une vue globale pour obtenir une première réponse à la question suivante : les coins monétaires ont-ils été perdus/cachés avant ou après leur utilisation ?

Mots-clés : coins monétaires, gaulois, usure, utilisation.

Title: Updated Inventory and Illustrated of Gallic Dies: Where Gallic dies lost/hidden before or after they were used?

Abstract: Gallic dies are the source of a lot of studies which particularly aims at providing a better understanding of the dies roles in the monetary chain. The contribution of this paper is twofolds. Firstly, it provides an updated catalog totally illustrated for the forty Gallic dies which are known. Then, from this illustrated corpus, the observation of the state of wear for each die provides a global view in order to obtain a first answer to the following question: Where Gallic dies lost/hidden before or after they were used?

Keywords: Dies, Gallic, Wear, Use.

1. Introduction

L'abandon progressif du vieux principe de la production monétaire liée au pouvoir régalien de chaque peuple gaulois considéré comme « État-Nation » a pour effet majeur de remettre en question certains fondements traditionnels de la numismatique gauloise.

Nous ne reviendrons pas ici sur les nombreux constats archéologiques et plus particulièrement numismatiques (épigraphie, typologie, aires de distributions privilégiées des monnayages, problématique des ateliers¹) qui autorisent et justifient, tant à l'époque de l'Indépendance qu'à la période postérieure à la conquête jusqu'au Principat d'Auguste, l'existence de pouvoirs émetteurs nombreux et variés, lesquels se succédèrent parmi les peuples gaulois pendant près de trois siècles. À présent, il nous paraît nécessaire de rechercher dans quelles conditions et comment les ateliers fonctionnaient.

¹ L.-P. Delestrée, 2017 a.

Grâce aux connaissances actuelles, l'analyse des chaînes monétaires gauloises est révélatrice de techniques complexes et naguère encore insoupçonnées² : bien entendu, les coins monétaires y tiennent une place primordiale. C'est spécifiquement aux coins monétaires, inventoriés et publiés ou en cours de publication, que nous consacrerons cette étude pour l'ensemble de la Gaule. Notre contribution est double : 1) fournir pour la première fois un inventaire illustré des coins monétaires de la Gaule ; 2) étudier à partir de l'inventaire illustré la corrélation entre l'état des coins (neufs, usagés) et leur lieu de découverte. Nous verrons en effet que l'examen précis de l'état de conservation et le degré d'usure de ces outils privilégiés, en fonction des lieux de provenance, peut procurer des indices précieux qui mènent à une meilleure connaissance du fonctionnement des ateliers et des conditions dans lesquelles pouvait s'exercer leur activité.

L'inventaire illustré des coins monétaires constituera donc la première partie de cette étude (*cf.* section 2). Dans une seconde partie, nous procéderons à plusieurs constats à partir desquels nous tenterons de tirer des conclusions ou hypothèses plausibles dans le domaine encore bien flou de la production monétaire gauloise (*cf.* section 3).

2. Inventaire illustré des coins monétaires gaulois

Dresser en l'état un Corpus des coins monétaires gaulois doit donner lieu à quelques remarques préliminaires.

D'abord, il n'est pas possible de prétendre à l'exhaustivité. En effet, les outils monétaires, non reconnus comme tels lors de leur venue au jour, sont régulièrement redécouverts dans les collections publiques et privées. Il va de soi, comme il en fut pour l'inventaire des légendes monétaires publiées dans le recueil des Inscriptions Gauloises (RIG) en 1998, qu'un corpus des coins monétaires trouvés en Gaule ne peut être qu'une introduction à de futures et nombreuses entrées. En particulier, on notera notre inventaire ne présente aucun coin monétaire à empreinte multiple alors que leur existence a été démontrée (Lopez, 2011 ; Lopez et Richard, 2014).

En bref, à la fin du siècle dernier, seulement sept coins étaient connus et figuraient dans une liste que J.-B. Colbert de Beaulieu avait établie en 1977 et qui avait été présentée à l'appui de la publication d'un coin monétaire du Mont-Beuvray retrouvé dans les réserves du Musée des Antiquités Nationales (MAN)³. La liste de Colbert fut à nouveau publiée par nos soins en 2017 (Delestrée, 2017b), en sus d'un inventaire des coins découverts depuis 1977 et qui avaient fait l'objet de nombreuses publications éparses et spécifiques. Nous parvenions alors à un total de 36 coins. Dans le corpus que nous présentons ici, nous avons ajouté de nouveaux coins monétaires, omis dans les inventaires précédents, ou découverts et publiés depuis 2017, et aussi plusieurs coins peu lisibles qui avaient été négligés en raison de leur très mauvais état de conservation. C'est ainsi que l'on parvient à ce jour à un total de 41 coins monétaires gaulois assortis des illustrations disponibles. Au moins une illustration est fournie pour chaque coin.

Nous avons déjà précisé en 2017 (Delestrée, 2017b) que les outils monétaires gaulois étaient découverts soit isolément, soit dans des dépôts d'objets également isolés. Quant aux coins monétaires, la présente étude confirme et renforce le premier constat. C'est ainsi que pas un seul de la quarantaine de coins inventoriés ne provient d'un contexte stratigraphique identifiable ou d'une structure significative telle qu'un atelier monétaire. Soulignons à nouveau l'insigne rareté des ateliers monétaires identifiés, tous limités dans leur durée, d'aspect occasionnel⁴, et dont aucun n'a livré *in*

² L.-P. Delestrée, 2017b. ; Lopez, 2020.

³ L.-P. Delestrée et A. Duval, 1977.

⁴ Tel le fossé-atelier de Rochereaux, près de Poitiers (Vienne), Toledo y Mur et Pernot, 2008, p. 231-272.

situ d'outils spécifiques entrant dans la chaîne de production monétaire, tels coins, poinçons, disques monétaires (Delestrée, 2017a).

L'on sait par ailleurs que les dépôts d'outils monétaires où se trouvaient des coins, indépendants ou enchâssés dans une enclume, étaient eux-mêmes isolés, dissimulés dans des sortes de caches, à l'écart de toute structure organisée. Les deux dépôts de Valempoulières (Jura) et de Comiac (Lot) sont à cet égard bien caractéristiques (Delestrée, 2020, p. 70-71). Rappelons qu'il en est de même pour d'autres outils tels que les disques monétaires du Massif des Bauges⁵. Par ailleurs, si certains coins monétaires ont été trouvés en contextes de situation très généraux (*oppida*, habitats groupés), ces outils ne témoignent nullement d'une implantation d'ateliers fixes et durables sur ces sites : c'est ainsi que le coin 32 (C AR 22) provenant du Mont Beuvray provenait d'un atelier d'émailleur, et que les coins de Martres-de-Veyre (Corent puy-de-Dôme) trouvés en surface et isolément, sont indépendants d'ateliers monétaires reconnus comme tels.

Bref, à notre connaissance, aucun site ayant fait l'objet de fouilles importantes et significatives tels que les *oppida* de Bibracte, du Titelberg (Lux.) ou du Puy de Corent (P d D) n'a révélé une installation pérenne d'atelier monétaire.

Il apparaît bien que les situations de tous les coins monétaires gaulois inventoriés, tels qu'ils ont été découverts, constituent un constat significatif dont les causes et les effets doivent être recherchés par tous les moyens archéologiques et numismatiques dont nous pouvons disposer.

2.1. Coins destinés aux monnaies d'or

1- C AV 1, L.-P. Delestrée, F. Pilon, Le coin monétaire de Sézanne, CN 178, 2008, p. 7-16. Très bon état de conservation pour un outil monétaire datable du début du IIIe s. av. J.-C., objet probablement perdu dans la Marne, et qui n'a que peu servi. Extension des imitations de Philippe (dérivés d'Abydos) : Tout le nord de la Gaule Belgique jusqu'à la façade atlantique. Situation : BnF 2009/86.

2- C AV 2, L.-P. Delestrée, F. Pilon, Un coin monétaire gaulois de D/ janiforme, (Combertault, Côte d'or), CN 174, 2007, p. 9-14. En parfait état, sans trace d'usure, n'a probablement pas servi ; trouvaille isolée, fort éloignée de la zone de distribution privilégiée en Meurthe et Moselle. Conservé au Musée de Dijon.

3- C AV 3, L.-P. Delestrée, F. Pilon, Le coin monétaire de Plaudren (Morbihan) CN 195, 2013, p. 25-34, État déplorable en raison d'importantes corrosions et surtout d'un délitage horizontal oblitérant une partie de la gravure. Mais la part encore visible de l'empreinte est intacte. Trouvé sur le site de Plaudren d'où sont issues de nombreuses monnaies vénètes : unique coin en Armorique, il provient précisément du lieu où il devait se trouver, ce qui est exceptionnel. Coll. privée. Diamètre 25 mm, longueur 47 mm, masse 137 g.

4- C AV 4, L.-P. Delestrée, F. Pilon, Le coin monétaire gaulois de Remiremont (Vosges). CN ; 187, 2011, p. 25-34. La gravure, à peine affectée par les corrosions, est intacte et nette au point que l'outil n'a probablement pas servi. La provenance est insolite, aucun statère uniface du Belgium n'ayant, à notre connaissance, jamais été trouvé entre le cours supérieur et moyen de la Meuse et la vallée du Rhin.

5-C AV 5, L.-P. Delestrée et K. Meziane, Le coin monétaire d'Arquian (Nièvre), CN 198, 2013, p. 7-10. Très bon état de conservation, gravure intacte, en dépit de quelques corrosions. La provenance éloignée de la zone de distribution privilégiée des monnaies correspondantes (Eure et Loir) donne à penser qu'un atelier mobile a pu émettre des pièces de même type vers l'est et dans l'Aube.

⁵ L.-P. Delestrée et J.-L. Buathier, 2007

6-C AV 6, S. Gouet, Un coin monétaire du type des quarts de statère « aux arcs de cercle » découvert en Eure et Loir, CN 177, 2008, p. 17-20.

7-C AV 7. L.-P. Delestrée, F. Pilon, Un coin monétaire d'une rare variété des statères des Parisii, CN 200, 2014, p. 15-22. En mauvais état : ce coin est écrasé et porte les marques apparentes de profondes fissures circulaires ; l'état de l'empreinte à la base révèle un usage prolongé. La provenance (nord-ouest de l'Yonne) est très excentrique en regard de la région parisienne où les auteurs placent l'origine de l'émission.

8- 9- C AV 8-9, L.-P. Delestrée, Marcel Tache, M. Maigret-Merger, Deux coins monétaires rattachables à la série des quarts « aux arcs de cercle », CN 221, 2019, p. 5-10.

8) le coin d'Artenay (Loiret) état neuf. D/ Fig. 1.

9) le coin de Poule-les-Écharmeaux (Rhône), corrodé, mais dont l'empreinte est bien distincte R/ (Fig. 2).

Les deux coins, l'un de D/ l'autre de R/, se rapportent à une importante série en or allié ou en bronze saucé dont la circulation fut dense en Gaule Belgique du Centre et de l'ouest et au nord-ouest de la Celtique. Ces deux coins sont donc fort excentriques, en particulier celui du Rhône, en regard de la zone d'émissions et de circulation privilégiée.

10- C AV 8 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu). Avenches (Suisse, canton de Vaud), trouvé avant 1860. Type BN 8001, var., émis vers -65/-58, attribué aux Sequani ou Helvetii. Conservé au musée d'Avenches.

2.2. Coins destinés aux monnaies d'argent

11- C AR 1, L.-P. Delestrée, F. Pilon, F. Planet, Le coin monétaire gaulois de Lentilly (Rhône), CN 193, 2012, p. 3-12. Bon état de conservation, empreinte malhabile du R/ d'un quinaire éduen ; Ce coin est sans doute l'œuvre d'un artisan désireux de reproduire une monnaie d'argent d'origine excentrique.

12- C AR 2, L.-P. Delestrée, F. Pilon, Le coin d'Arbois (Jura) et l'obole MAOS, CN 177, 2008, p. 9-16. État de conservation excellent, ce coin n'a probablement pas servi. La provenance se situe dans la zone de distribution privilégiée de l'obole MAOS (Jura français).

13-C AR 3, L.-P. Delestrée, O. Brioli, Deux coins monétaires provenant de la Basse vallée de la Seine, OMNI 7, 2013, p. 31-32, Fig 2 abc, État convenable, malgré un délitage partiel de l'empreinte ayant peut-être justifié la mise au rebut du coin ; Type : D/ d'une monnaie lamellaire en argent allié, au type de Pallas, très fréquent entre le sud de la vallée de la Basse-Seine et la vallée de la Somme.

14- C AR 4, M. Feugère, Un coin monétaire du type à la croix trouvé à Quarante (Hérault), BSFN 1994, n° 1, p. 726-728 (photo mauvaise, mais dessin (Fig. 1 p. 727) utilisable.

Altérations et corrosions, mais l'empreinte est bien identifiable ; Provenance mal intégrée dans la localisation des types « à la tête triangulaire ».

15- C AR 5, K. Gruel et Collot, Le coin monétaire de Larina, 1990, Doc. D'archéologie en Rhône Alpes, 4, p. 23-24. État : imprécis. Type : « drachme au cheval galopant », R/, Musée dauphinois, Grenoble.

16- C AR 6, Sciau et Richard, Un coin monétaire celtique découvert à Lagaste (Aude), CN 73, 1982, p. 166-169. État : fragment de coin (monnaie à la croix).

17- C AR 7, Auberson et A. Geiser, 2001, Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont Vully, RSN 80, p. 59-107. Ce coin est en bon état ; le lieu de trouvaille est excentrique en regard de la zone d'émission (Lingons et péri Éduens) des quinaires de KALETEDOY.

18-21- C AR 8-11, M. Feugère, 2011, Le dépôt de coins monétaires de Comiac (Lot) DT 3416 et 3425. CN 188, p. 21-32. La trouvaille des quatre coins monétaires en excellent état est excentrique par rapport aux territoires des Lémovices où se situe l'origine des séries monétaires qui s'y rapportent. M. Feugère met l'accent sur le rôle des artisans monétaires itinérants.

22- C AR 12, VSO Albuquerque, 53, 1992, n° 95. Imitation d'une obole massaliote ? BnF 1992/260.

23- C AR 13, M.-L. Le Brazidec et alii. Un coin monétaire « à la croix » découvert à Villevieille (Gard) CN 171, 2007, p. 13-33. Coin cassé en deux verticalement en cours de frappe ; bonne conservation du fragment restant. Concerne une monnaie du groupe « à la tête négroïde » dont les lieux d'émission se situeraient sur les territoires des Arécomiques.

24- C AR 14. N. Manios, Un coin allobroge à légende IAZVS découvert dans l'Isère, CN 202, 2014, p. 29-31. En excellent état de conservation, ce coin n'a peut-être pas servi ; La légende en caractères lépontiques témoigne d'une des premières émissions en argent chez les Allobroges.

25- C AR 15. J.-C. Bedel, Un nouveau coin monétaire attribuable aux Allobroges, CN 202, 2014, p. 39-41. Coin en très bon état, pour une obole (ou division) de la drachme allobroge du type DT 3118 « au cheval surmonté d'une épée » très fréquent chez les Allobroges. La provenance de Passins (Isère) est logique.

26- C AR 16, L.-P. Delestrée, Un coin monétaire gaulois du Centre-Est dans la vallée de la basse Seine, CN 201, 2014, p. 27-32. Provenance excentrique en regard de l'origine péri éduenne (lingone ?) des émissions bien connues des quinaires de KALETEDOY.

27-28- C AR 17-19, D. Hollard, L'outillage monétaire gaulois de Valempoulières (Jura) témoin d'une production tardive de quinaires de KALETEDOY, CN 201, 2014, p. 11-26.

27) Coin de D/ de KALETEDOY inséré dans son enclume ; état excellent.

28) Coin de R/ de KALETEDOY emmanché. État excellent, ce coin n'a probablement pas servi.

La provenance de Valempoulières est proche des territoires des Lingons et péri-éduens.

29- L.-P. Delestrée, H. Taittinger, Un coin monétaire pour le quinaire éduen d'Anorbos-Dvbno, OMNI 13, 2019, p. 231-235 Fig. 1-2. Excellente qualité de conservation, l'outil n'a sans doute pas servi. Provenance excentrique par rapport au centre des territoires éduens où les émissions au nom d'ANORBOS DVBNO trouvent leur origine.

30-C AR 20 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Coin de St Symphorien d'Anelles, Musée de Mâcon. J. Grelu, Trouvailles monétaires de St Symphorien d'Anelles (S et L) « Les âges du fer dans la vallée de la Saône » Coll. de l'AFEAF, 1983, Rev. archéo. de l'Est et du centre Est. Bel état de conservation. D/ du quinaire éduen « à la lyre » DT 3182-83 = LT 4858. Bel état de l'empreinte, situation normale en milieu péri éduen. Coin sans doute perdu par un atelier mobile.

31- C AR 28 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Mont Beuvray (Nièvre) trouvé en 1869 par Bulliot, conservé au MAN n° inv. 24196, coin publié par L-P Delestrée et A. Duval dans Antiquités nationales, 9, p. 45-47, coin de D/, éduen, type BN 5538-52 = Nouvel Atlas III, série 881. Le coin est fêlé, témoignant de son utilisation.

32 - C AR 29 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Martres de Veyre, Corent, (P d Dôme) trouvé avant 1845. Type BN 4102, attribué aux Bituriges Cubi, émis avant -70/-65, conservé au MAN (sans n° d'inventaire). À propos de ce coin il est indiqué par Anatole de Barthélemy ce qui suit : « Comme je le disais il y a un instant, il avait été recueilli dans les ruines d'une habitation avec un creuset. Il a trente-trois millimètres de hauteur sur vingt de diamètre à sa base. » (de Barthélemy, 1867).

33- C AR 30 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Moirans (Isère), provenance imprécise, trouvé avant 1870, type BN 2637-44, émis vers -75, attribué aux Allobroges, conservé au musée de Grenoble (Bedel, 2014). 17 mm de diamètre et 55 mm de longueur. Le coin est fissuré, témoignant de son utilisation.

34- C AR 31 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Bar-sur-Aube, Sainte- Germaine, trouvé avant 1860, type BN 5550, légende TOGIRIX, attribué aux Sequani, conservé BNF (?). Il est indiqué à propos de ce coin : « Il a été découvert, il y a peu d'années, dans une vigne, près de Bar-sur-Àube, à peu de distance du camp de Sainte-Germaine ; c'est, comme le coin de M. de Saulcy, un cône d'une hauteur de trente millimètres ; il appartient à M. Marcilly, de Bar-Sur-Aube. » (de Barthélemy, 1867).

2.3. Coins destinés aux monnaies de bronze

35- C BR 1, L.-P. Delestrée et O. Brioli, Deux coins monétaires provenant de la vallée de la Basse Seine. OMNI 7, p. 28-32, Fig 1 a b c d. L'objet est corrodé, mais l'empreinte intacte. La provenance est logique vu la zone privilégiée de l'ensemble des bronzes « au personnage courant » située à l'ouest des territoires bellovaques.

36- C BR 2, F. Malacher, Un nouveau coin monétaire découvert sur l'oppidum de Corent (Puy de Dôme) BSFN,1987, 9, p. 275-276. Coin cassé, portant sur l'empreinte un fragment de la monnaie frappée au moment de la fracture ; provenance logique, s'agissant d'un bronze arverne DT 3587.

37- C BR 3 (présent dans la liste de J.-B. Colbert de Beaulieu), Martres de Veyre, Corent, trouvé avant 1856, type BN 3868, D/, légende A [DCANAVNOS] émis vers -51 et postérieurement, attribué aux Arvernes, objet perdu au XIXème s. et dont on possède un dessin. Il est indiqué à propos de ce coin : « Le second coin, aujourd'hui égaré, avait été acquis par M. Augustin Chassaing : grâce à l'obligeance de Mme veuve Peghoux, je puis en donner une représentation exacte. Feu Peghoux, dont les amis de la numismatique gauloise déplorent la mort prématurée, et qui était destiné par ses études et son excellente méthode à donner, mieux que personne, un travail complet sur les monnaies antiques des Arvernes, avait heureusement fait graver sur bois le coin de M. Chassaing. Il fut acquis en 1856, à Corent, hameau de la commune de Martres- de-Veyre, à douze kilomètres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). » (de Barthélemy, 1867).

2.4. Inventaire des coins monétaires non identifiés

38- C AR 17-19, D. Hollard, L'outillage monétaire gaulois de Valempoulières (Jura) témoin d'une production tardive de quinaires de KALETEDOY, CN 201, 2014, p. 11-26.
Coin de R/ emmanché, dont la tête de frappe est brisée.

39- Trouvé naguère à proximité de Montreux-Vieux (Alsace). Il semble s'agir d'une ébauche malhabile de tête casquée à gauche sur la gravure.

40 – Trouvé naguère à La Lagaste (communes de Pomas et Roufiac d'Aude).

41- Voir L.-P. Delestrée et K. Meziane, Le poinçon monétaire de la vallée de la Brenne (Indre et Loire) .

3. La mobilité des coins

Dans cette étude, nous nous focalisons sur une question qui n'a, à notre connaissance, jamais été soulevée dans la littérature : les coins monétaires gaulois que nous connaissons ont-ils été perdus/abandonnés avant ou après leur utilisation ?

Pour contribuer à la réponse, nous proposons d'abord de définir le cycle de vie d'un coin monétaire typique. Celui-ci est représenté en Figure 1 selon la perspective de sa localisation : d'abord le coin doit être créé en un lieu que nous nommerons « site de fonderie », puis le coin est transféré sur un « site de gravure », puis sur un « site de frappe »⁶. Une fois utilisé sur un site de frappe, le coin peut être transféré vers d'autres sites de frappe, ou retourner sur un site de gravure ou de fonderie. Ce modèle qui envisage des sites distincts pour chaque étape de fabrication du coin permet d'assurer sa généralité, y compris s'il s'avérait que la distance entre les sites était infime (même établissement, par exemple).

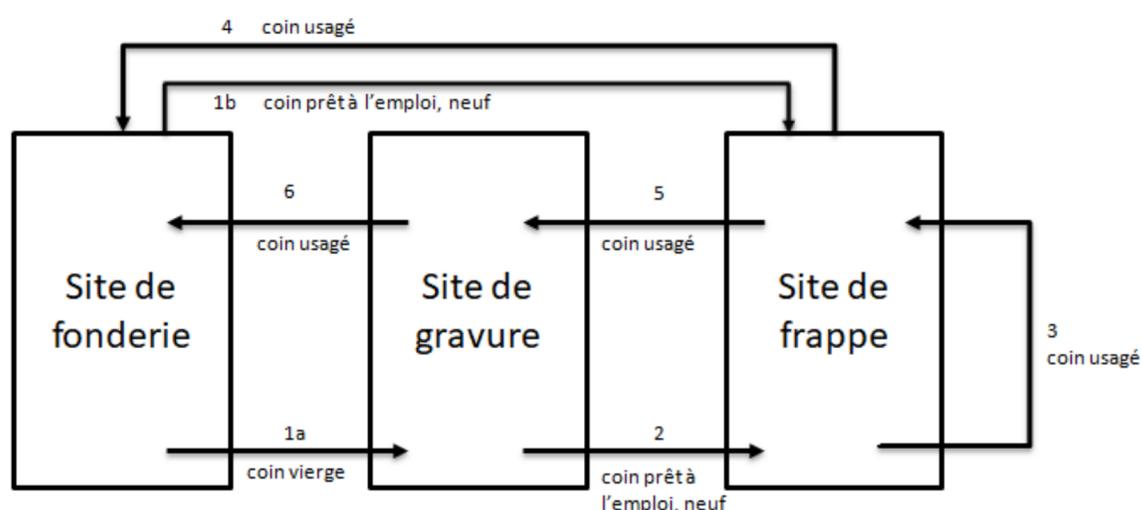


Fig. 1 : Cycles de vie hypothétiques d'un coin monétaire.

Etant donné les trois sites définis ci-avant, il faut envisager que les coins aient pu être déplacés de l'un vers l'autre (cf. Fig. 1) :

- 1a : depuis le site de fonderie jusqu'au site de gravure ;
- 1b : depuis le site de fonderie jusqu'au site de frappe. Rappelons en effet que les poinçons et disques monétaires permettent d'insérer dans le coin, dès sa création sur le site de fonderie, l'empreinte d'argile cuite (Nick, 2019). Sitôt que le site de fonderie est capable d'éviter le passage par le site de gravure, on obtient un « circuit court » (1b) ;
- 2 : depuis le site de gravure jusqu'au site de frappe ;
- 3 : du site de frappe jusqu'à un autre site de frappe. Il a été démontré par identification de liaisons de coins, au moins dans le cas des monnaies gauloises à la croix, que les coins issus de l'atelier de fonderie ou de frappe, neuf et prêt à l'emploi, ont souvent été regravés au cours de la phase de frappe par des artisans différents (Lopez et Ravignot, 2016 ; Lopez, 2020). Cette distinction est évidente dans la typologie des grandes séries monétaires, entre les belles gravures initiales et les gravures « dégénérées » ;
- 4 : du site de frappe jusqu'à un site de fonderie ;
- 5 : du site de frappe jusqu'à un site de gravure ;
- 6 : du site de gravure jusqu'à un site de fonderie.

⁶ Nous préférons utiliser ici le terme « site » plutôt que « atelier » afin d'assurer la généralité de nos propos.

Ce modèle permet donc d'envisager toutes les possibilités de déplacements des coins monétaires. À noter également que, en plus des trouvailles de coins, certaines monnaies témoignent de ces déplacements de coins (Lopez, 2016 ; Delestrée et Tache, 2018).

De cette vue, il en découle naturellement que le coin a trois phases de vie : 1) création du coin sur le site de fonderie ; 2) gravure du coin sur le site de gravure ; 3) utilisation du coin sur le site de frappe. Lors de sa première phase, le coin est vierge et le reste durant toute la durée de son déplacement jusqu'à sa gravure sur le site de gravure (*cf.* flèche 1 sur la Fig. 1), sauf dans le cas d'un circuit court où le coin est prêt à l'emploi dès sa sortie de l'atelier de fonderie. Lors de sa deuxième phase, le coin gravé est neuf et le reste durant toute la durée de son déplacement jusqu'à son utilisation sur le site de frappe (*cf.* flèche 2 sur la Fig. 1), après quoi il est un coin usagé (*cf.* flèches 3, 4 et 5 sur la Fig. 1). Cette représentation est un support objectif à la suite de l'étude.

Il s'agit maintenant de déterminer si les coins connus sont neufs ou usagés. La tâche est délicate car certaines des images collectées s'avèrent de mauvaise qualité ou sont des dessins. Cette considération est prise en compte dans la classification des états d'usure que nous proposons (*cf.* point 5) :

- 1 : absence de trace d'utilisation ; le coin est qualifié de « neuf » par les auteurs le publiant ; il ne présente aucune trace d'utilisation ;
- 2 : présence de traces légères d'utilisation ; les gravures sont légèrement usées ; de la matière est manquante sur le coin (par exemple dû à des éclats de matière)
- 3 : présence de traces importantes d'utilisation ; les gravures sont très usées ; de la matière est manquante sur le coin, au moins une fissure est visible ;
- 4 : coin cassé ; le coin a été fragmenté (volontairement ou involontairement) ;
- 5 : ne se prononce pas à cause d'une observation difficile (image de mauvaise qualité).

En fonction de cette classification, nous en avons tiré les observations présentées en Tableau 1 à partir duquel les statistiques ont été calculées et sont présentées en Figure 2. Il s'avère que 61% des coins ne présentent aucune trace d'utilisation, donc 61% des coins de notre inventaire ont été perdus ou cachés en un lieu qui se situe entre le site de gravure et le site de frappe. Les coins cassés sont considérés dans la suite comme des coins usagés : bien qu'il soit impossible de déterminer la cause de la cassure, nous considérons qu'ils ont été utilisés, lors d'un rituel ou lors de la frappe, par exemple. Les coins usagés sont donc minoritaires, représentés à hauteur de 39% (traces légères + traces importantes + coins cassés), donc 39% des coins de notre inventaire ont été déplacés après avoir été utilisés sur le site de frappe.

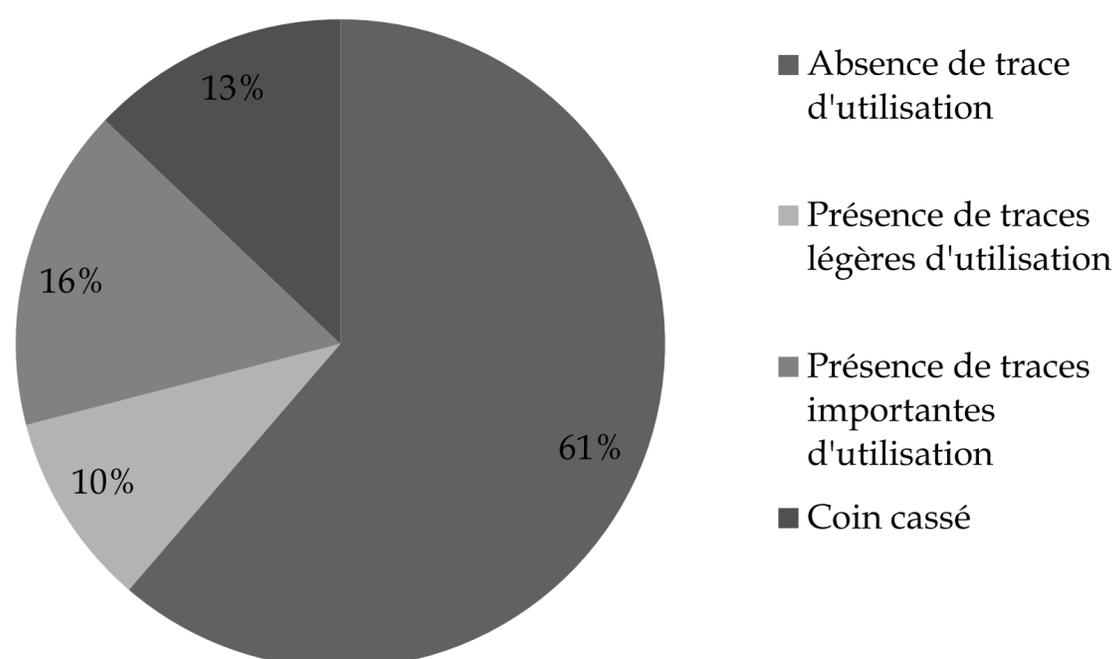


Fig. 2 : Répartition des états d'usure

Ces données sont à croiser avec les provenances des coins monétaires. Comme pour les états, nous avons classé chaque coin selon les classes suivantes :

- 1 : provenance à l'intérieur de la zone de distribution privilégiée ;
- 2 : provenance aux confins ou dans une région limitrophe de l'aire privilégiée ; les coins classés ici ont tous été découverts à moins de 100 km de la zone de distribution privilégiée, limite que nous avons définie empiriquement, tout à fait discutable, mais qui a pour intérêt de rendre cette classification non subjective.
- 3 : provenance sensiblement excentrique par rapport à l'aire privilégiée.

Les résultats sont détaillés en Tableau 1 et les statistiques en découlant sont en Figure 3. Les statistiques indiquent que 39% des coins ont été découverts dans la zone de distribution privilégiée, 28% se situent dans une région limitrophe de l'aire privilégiée, et 33% des coins ont une provenance excentrique par rapport à l'aire privilégiée. 67% des coins sont donc découverts dans ou très proche de la zone de distribution privilégiée.

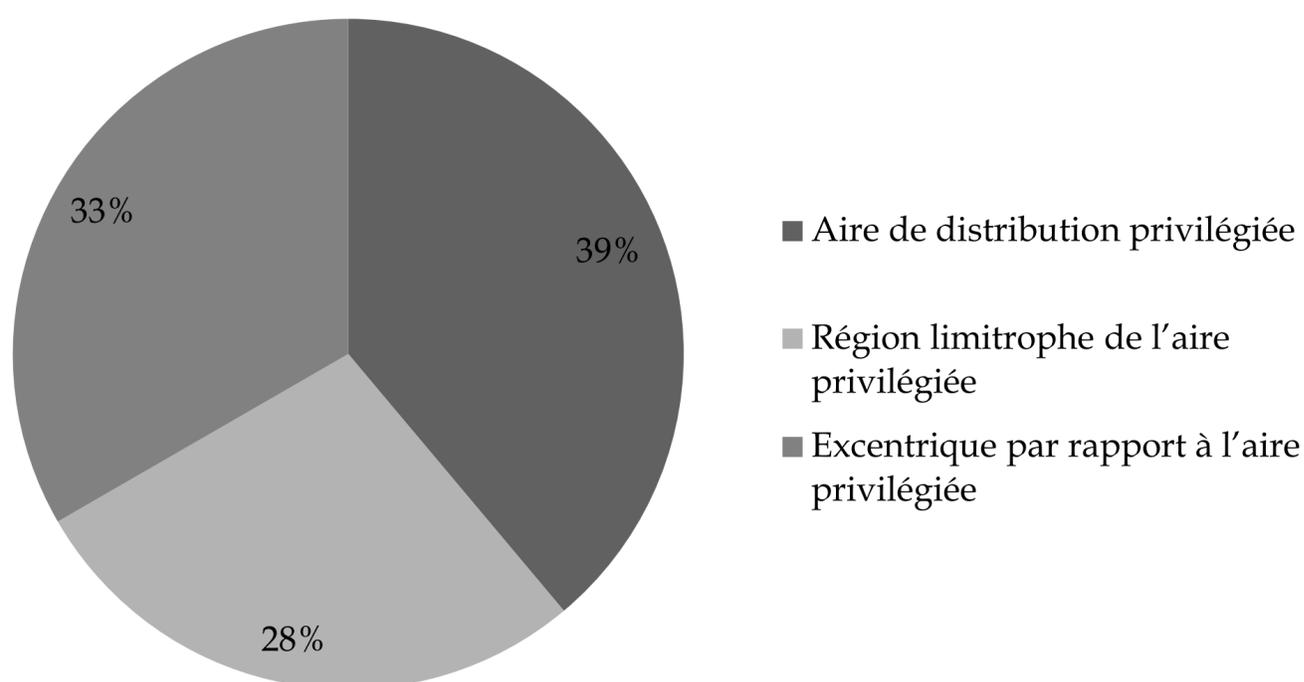


Fig. 3 : Répartition des zones de distribution privilégiée

Pour terminer, nous avons mis en corrélation l'utilisation des coins et leur provenance. Les résultats sont présentés en Figure 4. Il apparaît immédiatement que, comme l'on pouvait s'y attendre, à la fois des coins neufs et usagés se trouvent dans l'aire de distribution privilégiée ou limitrophe. En revanche, uniquement des coins neufs se trouvent dans les aires de distribution excentriques. Ainsi, ces derniers n'ont jamais été utilisés au sein d'un atelier de frappe et, compte tenu qu'aucun coin n'a été découvert en atelier, on en conclut aisément qu'ils ne sont donc jamais arrivés sur le site de frappe. Leur provenance indique ainsi un point géographique situé entre leur lieu de gravure et leur destination de frappe. Dans ce cas, ces coins neufs (61% de l'inventaire actuel) ne témoignent objectivement pas d'ateliers de frappe itinérants mais « seulement » du déplacement des coins par un porteur à définir.

Ces coins perdus ou cachés en cours de transfert d'un site de fonderie ou gravure vers un site de frappe posent la question de la nature des porteurs de coins et de l'intérêt de ce transfert d'un site à un autre. Il est en effet envisageable que le porteur puisse ne pas faire partie du personnel de l'atelier de frappe, ce qui serait cohérent avec le fait que ces coins sont quasiment toujours découverts sans autre outils de la chaîne de production monétaire. Il faudra dans ce cas envisager qu'ils puissent avoir, par exemple, une fonction de livreur (afin d'acheminer les coins gravés par des graveurs expérimentés vers les personnes en charge de la frappe), de commerçant (ce qui impliquerait que les coins soient commercialisés), ou, pourquoi pas, de superviseurs mettant à disposition les coins et contrôlant leur usage. Il est impossible, compte tenu des connaissances actuelles, de conclure.

Cette question peut être élargie aux découvertes dans les aires de distribution privilégiée et limitrophes, y compris pour les coins usagés qui peuvent être transférés d'un site de frappe à un autre, ou vers un site de fonderie.

Au contraire, dans l'aire de circulation privilégiée et limitrophe, les coins sont majoritairement usagés ce qui démontre qu'un coin pouvait être utilisé sur différents sites de frappes. Dans ce cadre, l'hypothèse de l'existence d'ateliers monétaires itinérants peut être maintenue. Hormis les caches de Valempoulières et de Comiac qui montrent qu'une équipe mobile pouvait se déplacer avec un minimum de matériel de frappe⁷, aucun coin n'a été découvert accompagné des autres outils nécessaires à la frappe. Cela signifie que, dans la majorité des cas, la frappe ne pouvait avoir lieu sans compléter l'outillage du porteur. Une coopération à définir s'avérait nécessaire.

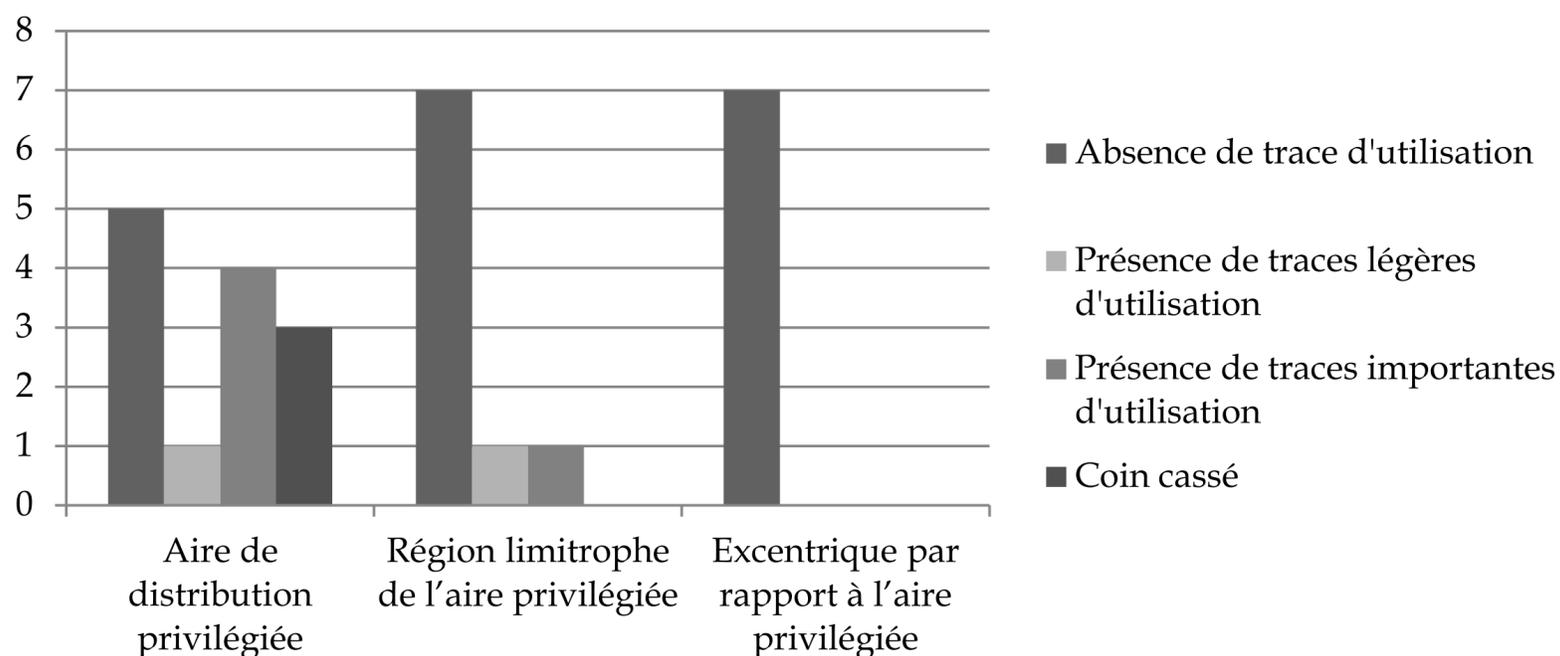


Fig. 4 : Corrélation entre l'utilisation des coins et la provenance (en abscisse, le nombre de coins).

Coins	Etats	Prov.	Coins	Etats	Prov.	Coins	Etats	Prov.
1	2	0	15	1	1	29	1	3
2	1	3	16	4	1	30	1	2
3	3	1	17	1	3	31	3	1
4	1	3	18	1	2	32	0	3
5	0	3	19	1	2	33	3	1
6	0	3	20	1	2	34	0	3
7	3	2	21	1	2	35	3	1
8	1	3	22	4	0	36	4	1
9	0	3	23	4	1	37	0	1
10	1	1	24	1	1	38	0	2
11	1	3	25	1	1	39	0	0
12	1	1	26	1	3	40	0	0
13	2	1	27	1	2			
14	2	2	28	1	2			

Tab. 1 : Classification des coins selon leur état d'usure et leur lieu de découverte.

⁷ Le dépôt de Valempoulières contenait un coin enchâssé dans une enclume, deux coins indépendants, une enclume, un outil de percussion et un poinçon monétaire (Hollard, 2014). Le dépôt de Comiac contenait un marteau, une chasse, trois dés à alvéoles, trois coins emmanchés, et un coin de droit enchâssé dans une sorte d'enclume.



1



2



3



4



5

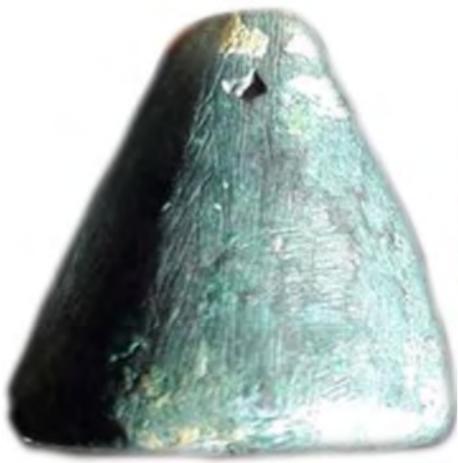


6



7





8



9



10



11



12



13



14



15



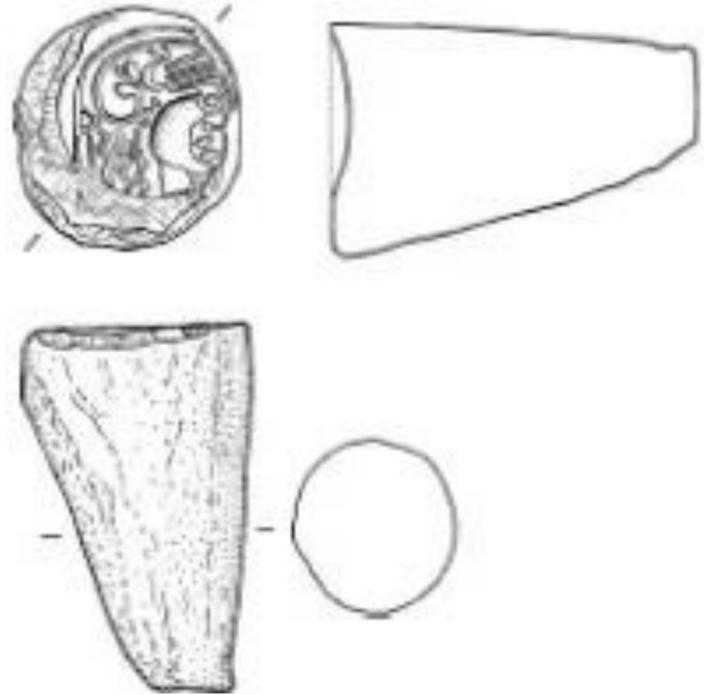
16



17



18



19



20



21



23



22



24



25



26



27

28



29



30



31



32



33



34



35



36



37

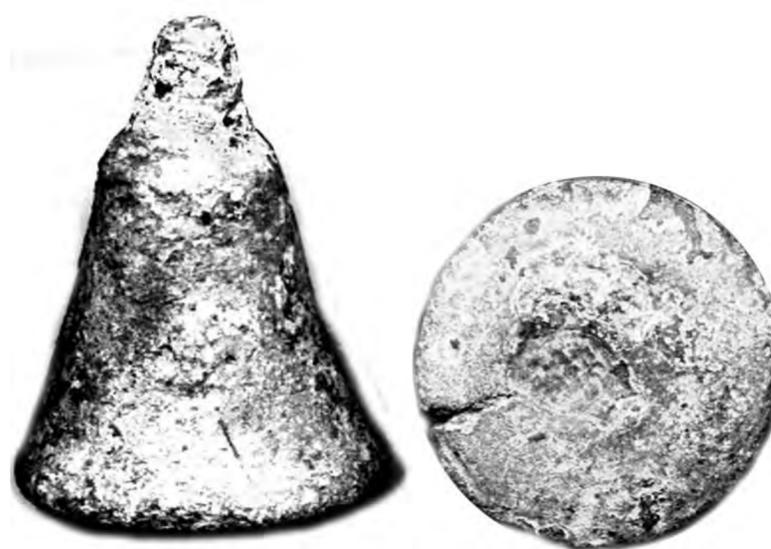


38





39



40

BIBLIOGRAPHIE

- AUBERSON, A. ; GEISER, A. (2001) Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont Vully, *RSN* 80, p. 59-107.
- BARTHELEMY (de), (1867) L'art Gaulois, Coins monétaires, *Revue Archéologique*, janvier à juin 1867, Nouvelle Série, vol. 15, p. 346-351.
- BEDEL, J.-C. (2014) Un nouveau coin monétaire attribuable aux Allobroges, *CN* 202, p. 39-41.
- DELESTREE, L.-P. (2014a) Un coin monétaire d'une rare variété des statères des Parisii, *CN* 200, p. 15-22.
- DELESTREE, L.-P. (2014b) Un coin monétaire gaulois du Centre-Est dans la vallée de la basse Seine, *CN* 201, p. 27-32.
- DELESTREE, L.-P. (2016) Contextes archéologiques et numismatique gauloise : exemples significatifs dans le nord-ouest, *RN* 173, p. 139-170.
- DELESTREE, L.-P. (2017a) Les pouvoirs émetteurs en Gaule, des origines à l'époque augustéenne, *RBN*, p. 1-26 et bibliographie.
- DELESTREE, L.-P. (2017b) Les chaînes de la production monétaire en Gaule : outillage et premiers constats, Mélanges M. Bar, éd. J.-M. Doyen et V. Geneviève, *Cercle d'Études numismatiques*, Bruxelles, p. 199-216.
- DELESTREE, L.-P. (2020) La problématique des ateliers monétaires gaulois, Mélanges J. van Heesch, éd. F ; Stroobants et Chr. Lauwers, *cercle d'Études numismatiques*, Bruxelles.
- DELESTREE, L.-P. et BRIOLI, O. (2013) Deux coins monétaires provenant de la vallée de la Basse Seine. *OMNI* 7, p. 28-32.
- DELESTREE, L.-P. et BUATHIER, J.-L. (2007) Les disques monétaires du Massif des Bauges (Savoie), *CN* 172, p. 3-26.
- DELESTREE L.-P. et DUVAL, A. (1977) Un coin monétaire inédit du Mont-Beuvray, *Antiquités Nationales*, 9, p. 45-47.
- DELESTREE, L.-P. et MEZIANE, K. (2013) Le coin monétaire d'Arquian (Nièvre), *CN* 198, p. 7-10.
- DELESTREE, L.-P. et PILON, F. (2007) Un coin monétaire gaulois de D/ janiforme, (Combertault, Côte d'or), *CN* 174, p. 9-14.
- DELESTREE, L.-P. et PILON, F. (2008a) Le coin d'Arbois (Jura) et l'obole MAOS, *CN* 177, p. 9-16.

- DELESTREE, L.-P. et PILON, F. (2008b) Le coin monétaire de Sézanne, *CN* 178, p. 7-16.
- DELESTREE, L.-P. et PILON, F. (2011) Le coin monétaire gaulois de Remiremont (Vosges). *CN* 187, p. 25-34.
- DELESTREE, L.-P. et PILON, F. (2013) Le coin monétaire de Plaudren (Morbihan) *CN* 195, p. 25-34.
- DELESTREE, L.-P. ; PILON, F. et PLANTET, F. (2012) Le coin monétaire gaulois de Lentilly (Rhône), *CN* 193, p. 3-12.
- DELESTREE, L.-P. et TACHE, M. (2018) Un hémistatère inédit et hybride chez les peuples de la basse-Seine, *CN* 215.
- DELESTREE, L.-P. ; TACHE, M. et MAIGRET-MERGER, M. (2019) Deux coins monétaires rattachables à la série des quarts « aux arcs de cercle », *CN* 221, p.5-10.
- DELESTREE, L.-P. et TAITTINGER, H. (2019) Un coin monétaire pour le quinaire éduen d'Anorbos-Dvbno, *OMNI* 13, p. 231-235.
- FEUGERE, M. (1994) Un coin monétaire du type à la croix trouvé à Quarante (Hérault), *BSFN* 1, p. 726-728.
- FEUGERE, M. (2010) Un poinçon pour obole massaliote trouvé à Aix-en-Provence, *CN* 183, Sur l'utilisation du « poinçon-patrice » dans la chaîne opératoire, p. 15-17.
- FEUGERE, M. (2011), Le dépôt de coins monétaires de Comiac (Lot) DT 3416 et 3425, *CN* 188, p. 21-32.
- FEUGERE, M. (2012) Nouveaux poinçons monétaires gaulois, *CN* 194, Sur le rôle du poinçon dans la chaîne opératoire, voir p. 14-15.
- GOUET, S. (2008) Un coin monétaire du type des quarts de statère « aux arcs de cercle » découvert en Eure et Loir, *CN* 177, p. 17-20.
- GRUEL, K. et COLLOT, R. (1990) Le coin monétaire de Larina, *Doc. D'archéologie en Rhône Alpes* 4, p. 23-24.
- HOLLARD, D. (2013) Un poinçon de statère biturige au type de « l'oiseau sous le cheval » découvert à Cosne-d'Allier (Allier), *CN* 196, p. 15-16. Sur la distinction entre poinçons primaires et secondaires.
- HOLLARD, D. (2014) L'outillage monétaire gaulois de Valempoulières (Jura) témoin d'une production tardive de quinaires de KALETEDOY, *CN* 201, p. 11-26.
- HOLLARD, D. et BLET-LEMARQUAND, M. (2007) Le poinçon monétaire gaulois découvert à St Loup-sur-Semouse (Ste Saône) *CN* 173, p. 17-19. Sur le processus d'utilisation du poinçon monétaire.
- LE BRAZIDEC, M.-L. et alii. (2007) Un coin monétaire « à la croix » découvert à Villevieille (Gard), *CN* 171, p. 13-33.
- LOPEZ, C. (2007). *Les monnaies attribuables aux Rutènes*. Editions VIIRIA.
- LOPEZ, C. (2011) *Reconstitutions d'empreintes. Les monnaies attribuables aux Rutènes*. Editions VIIRIA.
- LOPEZ, C. (2016) Un coin monétaire utilisé pour les Bituriges Cubi et le Languedoc occidental, *CN* 207, p. 13-19.
- LOPEZ, C. (2020) *Reconstitutions d'empreintes des monnaies gauloises à la croix (Vol. I et II)*, Editions OMNI, Montpellier.

- LOPEZ, C. et RAVIGNOT, R. (2016) Monnaies gauloises « à la croix » : art ou maladresse ? Une approche caractérisocopique, *BCEN* 53/3.
- LOPEZ, C. et RICHARD-RALITE, J.-C. (2014) Technique moderne de reconstitution d'empreintes monétaires. Application à un type monétaire pré-augustéen des Rutènes. *Etudes Celtiques*, XL-2014, p. 7-20.
- MALACHER, F. (1987) Un nouveau coin monétaire découvert sur l'oppidum de Corent (Puy de Dôme) *BSFN* 9, p. 275-276.
- MANIOS, N. (2014) Un coin allobroge à légende IAZVS découvert dans l'Isère, *CN* 202, p. 29-31.
- NICK, M. et SCHÄPPI, K. (2019) Sie Passt! Ein KALETEDOY -Quinar aus Wilchingen-Osterfingen SH und der keltische Münzstempel von Mont Bully FR. *Schweizer Münzblätter* 69, Heft 275, p. 79-84.
- SCIAU, G. et RICHARD, J.-C. (1982) Un coin monétaire celtique découvert à Lagaste (Aude), *CN* 73, p. 166-169.
- TOLEDO Y MUR et PERNOT, M. (2008) Un atelier monétaire gaulois près de Poitiers, « les Rochereaux », à Migné, Auxances (Vienne), *Gallia* 65, p. 231-272.

Article received: 10/01/2021

Article accepted: 01/06/2021